



CHARTRE

Un enseignement de qualité pour faire de vos enfants des êtres libres

L'école Jacques Fesch offre aux enfants un enseignement complet intégrant toutes les dimensions de la personne humaine, spirituelle, affective et intellectuelle. Cet enseignement s'appuie sur une relation étroite avec les familles qui restent les premières éducatrices des enfants.

Une école libre ouverte à tous, de la Petite Section au CM2

L'école Jacques Fesch est une école libre, hors contrat. Cette liberté nous permet d'offrir une pédagogie différente et une instruction rigoureuse de qualité, basée sur des valeurs morales, culturelles et spirituelles exigeantes. Cette école est ouverte à tous, sans distinction de milieu ou de convictions, dans la mesure où les familles s'engagent à respecter intégralement la charte et l'esprit de cette école. L'école se réserve le droit d'exclure les enfants en cas de non-respect de cette charte.

Une pédagogie exigeante

L'école Jacques Fesch propose une pédagogie classique et rigoureuse, enrichie des méthodes actuelles éprouvées afin d'offrir aux élèves un enseignement le plus complet, le plus efficace et le plus adapté possible.

- Une méthode de lecture syllabique en CP.
- Une habitude de l'analyse grammaticale et logique dès le CE1.
- Un apprentissage systématique de la conjugaison et des tables de multiplication.
- Un apprentissage rigoureux de l'orthographe au moyen de dictées régulières tout au long de la scolarité.
- L'étude des quatre opérations dès le CP.
- Une pratique régulière du calcul mental.
- Un enseignement chronologique et raisonné de l'histoire des premiers hommes jusqu'à nos jours.
- Un enseignement raisonné de la géographie.
- Un enseignement des sciences ludique et rigoureux.
- Une pratique régulière et vivante de l'anglais dès le CE2.

Une éducation au bien, au vrai et au beau

L'école Jacques Fesch entend offrir aux enfants, à la suite de leur famille, une véritable éducation au bien, au vrai et au beau, afin d'en faire de futurs adultes responsables, heureux et libres.

Une éducation au bien :

- par l'explication de maximes et de morales héritées de la culture chrétienne.
- par un apprentissage de la vie en communauté, basé sur le respect de l'autre et l'amour du prochain.
- par l'habitude du service.

Une éducation au vrai :

- par le respect rigoureux de la vérité de la part des enfants et des adultes.
- en inculquant aux élèves le goût de la recherche du vrai en toute chose.
- en développant chez les élèves le goût pour la rigueur et l'exactitude dans tous les domaines.

Une éducation au beau : « *Le beau est la splendeur du vrai* »

- par la fréquentation régulière d'œuvres littéraires ou artistiques choisies avec le plus grand soin.
- par l'apprentissage et la récitation de poésies empruntées aux richesses du patrimoine français.
- en développant la faculté de contempler, d'admirer et d'écouter en maintes occasions.
- en habituant l'enfant à juger d'une œuvre en faisant appel à sa raison et à son intelligence.
- en mettant l'accent sur un développement harmonieux des sens par la pratique régulière de l'art.

Discipline et tenue

L'école Jacques Fesch propose un enseignement complet au sein duquel la discipline joue un rôle éducatif important. Une discipline stricte et juste et une tenue correcte sont le gage d'un épanouissement équilibré de la personnalité de l'enfant.

- Les élèves et les enseignants excluent toute vulgarité de leurs gestes, de leurs tenues et de leurs propos, dans un souci de pureté et de respect de la dignité humaine. Les vêtements indécents sont totalement proscrits, ainsi que tatouages, piercings.
- Les élèves sont habillés correctement et proprement. Ils portent une blouse au sein de l'école, afin d'éviter toute discrimination quant à la tenue, et dans un souci de protection des vêtements. Le maquillage est interdit chez les élèves.
- Le respect des adultes, quelle que soit leur fonction dans l'école, est impératif. Les enfants doivent vouvoyer les adultes. De leur côté les enseignants et les autres adultes intervenant dans l'école, s'engagent à respecter les élèves et à être pour eux des exemples.

- Les élèves doivent obéir aux adultes, qui sont là pour leur bien, et pour les guider vers la liberté.
- Les élèves doivent être attentifs en cours. Pour ce faire les parents veilleront à ce que les enfants ne se couchent pas trop tard le soir.
- L'utilisation d'écrans (télévision, tablette, ordinateur, console, smartphone...) par les enfants doit être limitée au maximum car ils sont un handicap majeur pour la concentration des élèves. De plus, les enfants sont priés de ne pas parler de films, d'émissions télévisées, de vidéos YouTube ou autres, de jeux vidéo à l'école, afin de préserver la sérénité de l'école.
- Les parents, en pleine collaboration avec l'école, s'engagent à suivre le travail de leurs enfants, et à veiller à la régularité du travail personnel. Pour une collaboration épanouie et efficace entre les familles et l'école, les cahiers et les bulletins sont régulièrement transmis aux parents.
- Les parents et les enseignants s'engagent à respecter la ponctualité, afin de ne pas perturber le fonctionnement général de l'école, et les apprentissages de leurs enfants. En cas de retard ou d'absence il convient de prévenir l'école au plus vite. Toute absence répétée, non motivée, sera sanctionnée.

Une école de confession catholique

L'école Jacques Fesch est une école qui appuie son projet éducatif sur les valeurs chrétiennes essentielles. Elle est fidèle au magistère de l'Eglise catholique.

- Chaque classe est dotée d'un crucifix et d'un coin prière.
- Chaque journée commence par une prière en commun.
- Le catéchisme (conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique), à raison d'une séance par semaine, est obligatoire. Un prêtre diocésain vient une matinée par semaine pour assurer le catéchisme des élémentaires, les confesser pour ceux qui le souhaitent, et déjeuner avec eux.

Calendrier et horaires

Calendrier : L'année scolaire à l'école Jacques Fesch suit le calendrier de l'académie de Caen. La semaine scolaire se déroule sur 4 jours, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Certaines fêtes religieuses supplémentaires, telle le Vendredi Saint, précisées en début d'année, pourront être fériées.

Horaires : L'accueil des élèves est assuré à partir de 8h50 le matin et à partir de 13h15 l'après-midi. Le régime de l'école est l'externat : elle n'assure donc aucun repas. Toutefois les enfants peuvent amener un panier repas qu'ils prendront sous la surveillance d'un adulte.

- Matin : de 9h à 12h
- Après-midi : de 13h30 à 16h

Signature des parents :